

JUSQU'AU 25 MARS 2019

LE SERVICE DE VIABILITÉ HIVERNALE ENCLENCHÉ

Durant la période hivernale, des alertes sont publiées sur cotesdarmor.fr et les profils sociaux du Département dès 7 heures du matin, en cas de neige ou de verglas. Les Costarmoricains peuvent, s'ils le souhaitent, recevoir ces informations par courriel ou via une application mobile au moment de leur diffusion. Ce service est rendu possible grâce aux patrouilles que les agents du Département assurent à partir de 4 heures chaque matin sur les routes du réseau départemental. C'est aussi cela le service public départemental.

Les températures actuelles pourraient nous faire penser que ce n'est pas pour demain. Pourtant, près de 200 agents du Département se tiennent prêts à être mobilisés en cas d'épisode de froid. Depuis le 26 novembre, le Département a mis en œuvre son service de viabilité hivernale. Il s'agit d'une organisation spécifique, avec un système d'astreintes 24h/24 et des patrouilles engagées dès 4 heures du matin, pour surveiller l'état des routes dont le Département a la responsabilité.

Lorsque cela est nécessaire, c'est-à-dire dans le cas d'un événement météorologique craint ou avéré (neige, verglas) des opérations sont engagées, selon un ordre de priorité défini.

UNE ALERTE INFO DÈS 7 HEURES DU MATIN

Grâce aux informations remontées du terrain par les patrouilleurs départementaux, un bulletin est publié chaque matin sur cotesdarmor.fr et les réseaux sociaux **Facebook** et **Twitter** dès 7 heures. Depuis deux ans déjà, il est proposé aux Costarmoricains de recevoir ce bulletin par courriel (inscription sur cotesdarmor.fr, rubrique « **L'hiver sur les routes** »). Ils étaient 5.500 abonnés pour l'exercice 2017-2018. La nouveauté 2018-2019 tient dans la publication d'une application mobile, **inforoutes22**. En la téléchargeant sur son mobile ou sa tablette et en acceptant les notifications, les alertes apparaîtront en temps réel sur leur écran dès publication.

Alain CADEC, *président du Département et député européen*, explique qu'il « *tient beaucoup à ce dispositif car il montre le niveau d'engagement des agents départementaux des routes. Ils travaillent de nuit, dans des conditions souvent difficiles pour que les Costarmoricains puissent se déplacer en toute sécurité. Ce dispositif témoigne également de notre volonté d'améliorer, sans surcoût, la qualité du service que nous rendons grâce à l'utilisation d'outils innovants. En améliorant l'information pour les usagers, nous participons à plus de sécurité.* »

UNE ORGANISATION SPÉCIFIQUE

Les 4 500 kilomètres du réseau départemental sont classés en quatre catégories selon un degré d'urgence d'intervention. L'objectif est de permettre le maintien ou le rétablissement le plus rapide des conditions de circulation satisfaisantes pour les usagers en commençant par les itinéraires les plus fréquentés. « *S'il est impossible de sécuriser tous les itinéraires en quelques heures lors de pluies verglaçantes ou de chutes de neige, la méthodologie éprouvée par les services a fait ses preuves, tout comme la coordination avec les services de l'État, les communes ou leurs groupements et certains exploitants agricoles.*

Je me réjouis du développement des moyens d'information que nous mettons à disposition des usagers, c'est un plus pour l'amélioration de la prévention et de la sécurité routière. Mais il faut bien rappeler que rien ne remplacera la vigilance dont nous devons faire preuve sur la route», complète Jean-Yves de CHAISEMARTIN, *vice-président du Département chargé des infrastructures*.

Les services du Département sont en contact avec Météo-France pour anticiper d'éventuels phénomènes dangereux.

LE DISPOSITIF EN CHIFFRES :

près de 200 agents mobilisés // 70 personnes d'astreinte, dont 13 patrouilleurs et 26 équipes de 2 agents pour le salage // 4580 km de routes départementales

Informations et inscriptions :

cotesdarmor.fr/hiver-sur-les-routes